



POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI
VILLE DE PIRAE



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DELIBERATION N°2/2010
DU 10 MARS 2010**

Approuvant l'opération d'actualisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable ainsi que son plan de financement et autorisant le maire à signer la convention de financement du Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP), relative à cette opération

L'an deux mille dix, le dix du mois de mars à dix huit heures,
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Monsieur Marc ATIU et Monsieur Wilfred POMARE ont été désignés pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Date de convocation :	4 mars 2010
Date d'affichage :	4 mars 2010

Résultats des votes

Pour	23
Contre	1
Abstentions	0

La délibération est adoptée à la majorité

Affichage du compte rendu du conseil municipal le :
18 mars 2010

Affichage de la présente délibération le :

.....**3.0 MARS 2010**.....

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges		X	
4	MOE Elisabeth	X		
5	TEANOTOGA Hinano	X		
6	VIRGILE Christiane Tiare	X		
7	ATIU Marc	X		
8	TEFAATAU Alvest	X		
9	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
10	LEQUERRE Maite	X		
11	PROKOP Alban	X		
12	BENNETT William	X		
13	POMARE Wilfred	X		
14	TOUAITAHUATA Charles	X		
15	TANERPAU Viora	X		
16	YAO THAM SAO Elisa	X		
17	TUEINUI Noël		X	J.B TERIIEROOITERAI
18	TICCHI William	X		
19	TEANINIURAITEMOANA Laiza	X		
20	TAPUTU Karine	X		
21	TAURAA Stéphanie		X	
22	TAVAE Imelda		X	
23	DU SOUICH Audrey	X		
	TANETOA Guy	Démissionnaire		
24	MAI Teruirau		X	
25	MACE Miriama	X		
26	BREMOND Madeleine		X	
27	TEMARII Tahiri		X	
28	LICHTLE Yvette	X		
29	MERCERON Armelle	X		
30	FRITCH Edouard		X	
31	FREBAULT Pierre		X	
32	TETUAETARA Théodore	X		
		23	9	1

ADOPTE

DELIBERATION n°2/2010 du 10 MARS 2010

Approuvant l'opération d'actualisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable ainsi que son plan de financement et autorisant le maire à signer la convention de financement du Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP) relative à cette opération

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE (ILE DE TAHITI)

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU La délibération n°59/2008 du 27 août 2008 sollicitant le concours du service de la Direction de l'Assistance Technique pour la relance du schéma directeur de l'alimentation en eau potable, approuvant la convention de prestation intellectuelle afférente et autorisant sa signature ;
- VU La délibération n°58/2009 du 2 juin 2009 autorisant le maire à signer la convention de financement du Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP) portant sur l'actualisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire.

Après en avoir délibéré
en sa séance du 10 mars 2010

ADOPTE A LA MAJORITE	
VOTANTS	24
POUR	23
CONTRE	1
ABSTENTION	0

ADOPTE

Article 1^{er} : L'opération d'actualisation du schéma directeur de l'eau est approuvée.

Article 2. : Le plan de financement de cette opération tel que défini ci-après est approuvé comme suit :

- Montant prévisionnel global de l'étude : 80 000 000 F FCP
- Participation du FIP « étude » : 64 000 000 F FCP (80%)
- Participation de la commune : 16 000 000 F FCP (20%)

Article 3. : Le Maire est autorisé à signer les actes mettant en œuvre la convention de financement FIP relative à l'opération d'actualisation

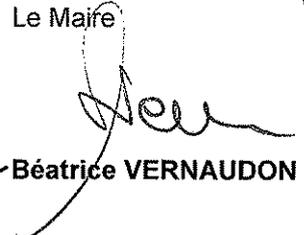
Article 4. : Le Maire est autorisé à lancer les appels d'offres ouverts et à souscrire les marchés correspondants à cette opération.

Article 5. : La délibération n°58/2009 du 2 juin 2009 est abrogée.

Article 6. : La présente délibération, qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera, est prise pour servir et valoir ce que de droit

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Le Maire


M^{me} Béatrice VERNAUDON



Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

Le 29 MARS 2010

et publication du 30 MARS 2010

Le Maire,


Béatrice VERNAUDON

